



Assemblée générale de l'AACFF mercredi 17 février 2010

Étaient présents :

Babier	Marcelle
Bayard	Nathalie
Boccaro	Emilienne
Charbonnier	Monique
Coetmeur	Christine
Drapeau	Monique
Gazengel	Marie-Antoinette
Gondo	Jean-Jacques
Jennequin	Dominique
Jouanne	Michel
Le Bris	Françoise
Parnel	Gilberte
Perrault	Chantal
Petitdemenge	Catherine

Étaient invités :

Guinan	Michel	représentant le comité UAICF Nord
Heinen	Ghislain	président des activités sociales du CER SNCF de Paris-Nord

Étaient excusés :

Doucet	Émilie
Guenard Aït-Ali	Ghenima
Harnais	Magalie
Wallerand	Georges

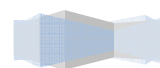
M. Gondo, président de l'AACFF, souhaite la bienvenue à MM. Guinan du comité UAICF Nord et Heinen du CER SNCF de Paris-Nord. Il remercie les adhérents présents.

1 - Approbation du PV de 2009

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapports moral 2009

Le rapport moral, expédié à tous les adhérents courant janvier, est adopté à l'unanimité.



3 - Rapport financier

Le rapport financier a été également expédié à tous les adhérents.

M. Heinen, représentant le CER SNCF de Paris-Nord et membre de droit à l'UAICF, intervient sur la différenciation des cotisations entre cheminots et extérieurs à la SNCF. Le CER SNCF a l'usufruit des installations SNCF; il règle les charges (électricité, eau...). L'attribution des locaux par la SNCF est en quelque sorte une subvention donnée par la SNCF pour l'activité des cheminots. Dans le cadre des statuts de l'UAICF, une dérogation est accordée pour accueillir des extérieurs à la SNCF à hauteur de 20 %, alors que le code du travail prévoit un quota de 100 % de cheminots, l'UAICF étant considérée comme une association d'entreprise. Donc, les extérieurs doivent compenser par un effort financier plus important. M. Heinen insiste sur le fait que les tarifs ne doivent pas être élevés afin de permettre à tous d'accéder à la culture. Il souligne l'effort du CER SNCF de Paris-Nord qui est intervenu auprès de la SNCF pour que le local soit refait à neuf ; à noter que le CER entretient également régulièrement les locaux. M. Heinen, représentant du comité central d'entreprise de la SNCF auprès du bureau national de l'UAICF, estime important que chaque adhérent ait conscience qu'il est dans une association UAICF et non dans un club extérieur, bien que les non cheminots soient les bienvenus.

Aucune question sur le rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

4 - Budget 2010 et proposition d'achats :

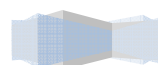
Les cotisations sont les suivantes :

- cheminots : 20 €
- non-cheminots : 30 €

Afin d'élargir les cours et pour répondre à la demande, un compresseur destiné à l'aérographe sera acheté, soit : 450 €.

M. Heinen indique que tous les ans, le CER attribue au comité UAICF Nord une subvention pour l'achat de petit matériel ; cette subvention est répartie sur toutes les associations du comité Nord. L'AACFF peut compter sur une aide d'environ 200 €, soit un coût réel à supporter par l'association de 250 €. Il précise que M. Gondo a souvent participé en peinture aérographe aux activités du CER et cela peut aider à faire connaître l'association. M. Le Bris déclare que cela élargira effectivement le potentiel de l'association. Pourquoi ne pas imaginer des cours avec des enfants ? M. Heinen pense que l'association peut effectivement travailler avec les centres de loisirs du CER. A ce propos, il souhaite que le CER participe au prix Schefer enfant. Les enfants pourraient être accueillis par des bénévoles de l'association qui les aideraient à préparer leurs œuvres pour cette manifestation. Un cahier des charges devra être défini : nombre d'enfants, calendrier, âge... Cela permettrait également aux enfants de découvrir le monde associatif. Pour répondre à M. Jennequin sur la question de la responsabilité envers les mineurs, il précise que les enfants sont encadrés par des animateurs.

Mme Petidmenge propose d'acquérir des tabourets. L'assemblée générale n'y est pas opposé : elle devra lui fournir un modèle et un devis.



5 - Activités de l'association :

a. Cours d'arts manuels et cours de peinture

L'activité Arts manuels est suspendue pour l'instant. Il faudra examiner pour la rentrée prochaine (octobre 2010) la possibilité de prendre des animateurs ou professeurs ; les cours étant directement réglés au professeur.

Pour les arts graphiques et plastiques, les cours du mardi soir (17 h 30 – 19 h 30) seront consacrés au dessin (JJ Gondo), à l'aquarelle (MA Gazengel). F. Le Bris pourra donner des conseils pour la peinture à l'huile le mercredi après-midi.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2010, un tableau de prévisions de cours sera mis en ligne sur le site et affiché à l'atelier. Il sera également communiqué au CER.

b. Expositions 2010

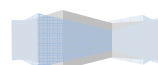
Pour l'exercice 2010, les manifestations suivantes sont prévues :

- exposition interrégional à Saint-Quentin du 27 avril au 11 mai avec 3 œuvres maximum par personne ;
- exposition nationale à Metz (comité Est) du 25 au 31 mai : les toiles sélectionnées à l'interrégional seront exposées à Metz ;
- exposition internationale des arts graphiques et plastiques en Croatie à Rijeka : seules les toiles sélectionnées au national dont les auteurs sont cheminots peuvent y participer. Les adhérents souhaitant se rendre en Croatie pour visiter l'exposition et participer au programme touristique pourront s'inscrire via l'UAICF ;
- le concours de peinture ferroviaire (Prix Schefer) : il aura lieu à Paris-Montparnasse du 11 au 22 octobre et sera ensuite décentralisé à Laroche-Migennes sur demande de la Mairie ;
- fête des CE et CER SNCF d'Ile-de-France à La Garenne-Colombes le 5 juin : l'association y participera avec des ateliers peinture et arts manuels pour les enfants. G. Heinen indique que les CER espèrent 2 000 visiteurs. Sept associations cheminotes reconnues par le CCE présenteront leurs activités : l'UAICF bien sûr, mais aussi les sportifs (USCF), le Jardin du Cheminot, l'ATC (association touristique des cheminots), la Famille du Cheminots, deux orphelinats. Il y aura des stands, des animations, des démonstrations avec une mention spéciale Jeunes dans un but éducatif : le catch. Le soir, un groupe issu de Gold se produira. De plus, des débats se dérouleront tout au long de cette manifestation : défense des usages avec la présence de la direction de la SNCF, des organisations syndicales... sur l'avenir des transports en Ile-de-France.

Les règlements des différentes expositions seront mis en ligne sur le site.

Mme Drapeau demande s'il est possible d'exposer à la bibliothèque de Paris-Nord : à étudier.

M. Jouanne invite les adhérents à participer à un festival organisé par une association dont il s'occupe « fleurs en seine » qui a lieu aux Mureaux les 19 et 20 septembre prochain ; le cahier des charges est en ligne sur le site internet : <http://www.fleurs-en-seine.fr/>



c. Stage de Dessin et peinture à Quiberon

Le stage national de dessin et peinture de l'UAICF aura lieu à Quiberon dans les installations du CCE du 17 au 21 mai prochain ; les thèmes seront : peinture, aérographe (6 personnes maximum) et gravure. L'inscription se fait via l'UAICF et le coût du séjour devrait être aux alentours de 200 €.

6 - Election du bureau

Les candidats sortants sont :

- ❖ président : Jean-Jacques Gondo se représente
- ❖ vice-présidente : Nathalie Bayard se présente comme secrétaire
- ❖ trésorière : Mme Monique Drapeau ne se représente pas
- ❖ secrétaire : Magalie Harnais ne se représente pas
- ❖ vérificateur aux comptes : Françoise Le Bris se présente comme trésorière

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité. Le bureau est donc constitué comme suit :

Nom	Responsabilité
Jean-Jacques Gondo	Président
Marie-Antoinette Gazengel	Vice présidente
Françoise Le Bris	Trésorière
Nathalie Bayard	Secrétaire
Ghislain Heinen	Représentant du CER SNCF de Paris-Nord

Ghenima Guenard Aït Ali, candidate au poste de vérificatrice aux comptes, est élue à l'unanimité.

7 - Nettoyage de l'atelier

Le nettoyage de l'atelier est prévu une fois tous les deux mois, un soir. Il mobilisera les adhérents volontaires qui s'inscriront au tableau.

8 - Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue au président. Aucune question n'est posée en séance.

Avant de conclure, M. Gondo tient à remercier M. Heinen pour les réparations intervenues suite aux importantes fuites d'eau du dernier trimestre 2009.

La séance est levée à 19 h 00.

Le Président
Jean-Jacques Gondo

